

Présentation d'AFOSOC, APEF et des Fonds sectoriels

Plan général de l'exposé

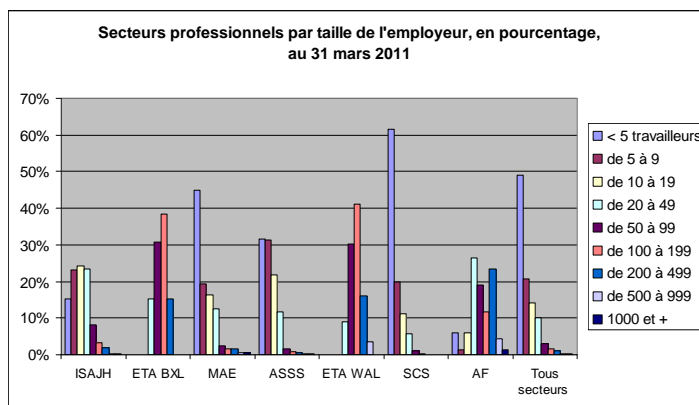
- Le Non-Marchand privé francophone : éléments statistiques
- Cadre général CP 319.02
- La Maison du non-marchand
- Les fonds sociaux : champs d'action, financement et mécanisme de décision
- Le fonds Mirabel
- Le fonds Old Timer
- Le fonds Isajh
- L'avenir : la viabilité du Mirabel, les fonds affectés old timer, les GAR ISAJH, la structure AFOSOC.

Le Non-Marchand privé
francophone : éléments statistiques
Sources ONSS et Helha

Répartition des employeurs par
secteur : comparaison 2006, 2008 et
2011

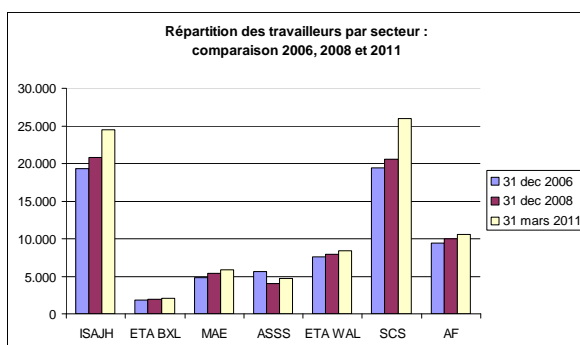
	31 dec 2006	31 dec 2008	31 mars 2011
ISAJH	705	739	770
ETA BXL	13	13	13
MAE	309	370	459
ASSS	544	404	397
ETA WAL	58	57	56
SCS	2.961	3.089	3.257
AF	81	73	68
Tous secteurs	4.671	4.745	5.020

Répartition des employeurs par taille et par secteur au 31 mars 2011



Répartition des travailleurs par secteur : comparaison déc. 2006, déc. 2008 et mars 2011

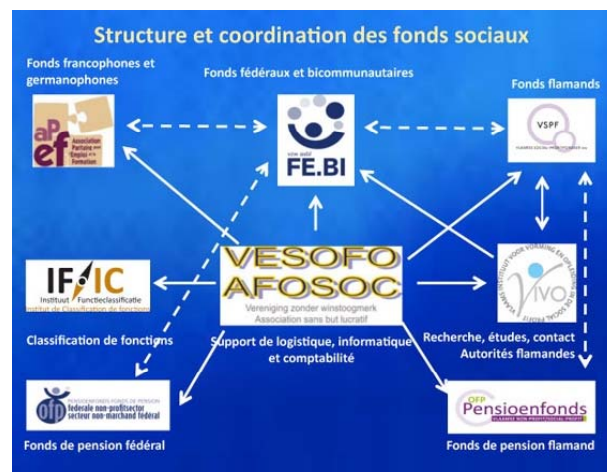
	31 dec 2006	31 dec 2008	31 mars 2011
ISAJH	19.321	20.847	24.481
ETA BXL	1.893	1.904	2.034
MAE	4.799	5.456	5.948
ASSS	5.642	4.000	4.690
ETA WAL	7.569	7.914	8.413
SCS	19.417	20.619	26.033
AF	9.446	9.946	10.596
Tous secteurs	68.137	70.686	82.095



Cadre général SCP 319.02

- CP 319 : Etablissements et Services d'éducation et d'hébergement
- SCP 319.02 : Aide à la jeunesse, Aide aux personnes handicapées, aux adultes en difficulté et au logement (Communautés françaises, germanophones, Cocof et Région Wallonne)

Missions : conclure CCT, prévenir et régler conflits sociaux, conseiller les pouvoirs de tutelle



Les fonds sociaux : champs d'action, financement et mécanisme de décision

de financer, d'octroyer et de liquider des avantages sociaux à
certains travailleurs ou services visés à l'article 2 de la convention
collective ;

de financer et d'organiser la formation professionnelle des
travailleurs et des jeunes ou autres groupes cible,
individuellement ou collectivement ;

de prendre des mesures de promotion du respect des obligations
sociales

Financement Maribel

- L'ONSS prélève par trimestre sur les cotisations patronales du secteur un montant forfaitaire par travailleur au moins mi-temps
- Ce montant représente une dotation qui dépend donc du volume de l'emploi
- Cette dotation est mutualisée et redistribuée en emplois supplémentaires par le comité de gestion du fonds.

Financement Fonds de Formation et Fonds spécifiques

- Fonds de formation : les dotations sont constituées à partir de la cotisation complémentaire de 0,10% sur la masse salariale de chaque secteur
- Fonds spécifiques : le mécanisme de financement est propre à chaque Fonds

Mécanismes de décision

- Chaque fonds est géré par un comité de gestion paritaire désignés par la Sous-CP (moitié par les organisations professionnelles d'employeurs et moitié par les organisations représentatives des travailleurs).
- Le comité de gestion se réunit en principe une fois par mois avec un système de quota de présences et obligation de consensus (pas de voix prédominante du président)

Le fonds Mirabel

- Fonds créé en 1997
- Réunion du CG le 1^{er} lundi du mois
- Attribution de 675 emplois pour 479 services et environ 1100 travailleurs
- Budget : environ 27 millions € annuel
- **Sur quelle base est calculé le forfait personnalisé, à considérer comme un plafond par travailleur.**
 - Le barème correspondant à la fonction et à l'ancienneté mirabel
 - L'allocation spéciale pour l'AAJ et les SASPE
 - La prime de fin d'année
 - L'ONSS patronale
 - Le double pécule de vacances.
 -
 -
- **Qu'entendons-nous par « coût employeur » tel que nous le relevons sur les fiches de paie et que nous utilisons pour la comparaison et le pourcentage de couverture**
 - Le brut total
 - L'ONSS patronal
 - La prime de fin d'année
 - Le double pécule de vacances
 -
 -
- **Dans le brut total sont comptabilisées** : les primes de nuit, de w.e., de camp, ... ; qui ne sont pas pris en charge par le mirabel
- **Ne sont pas compris** : les déplacements, les pécules de sortie, les chèques repas, ;
-
- Ce qui veut dire que l'aide financière du Fonds ne couvre pas tous ces montants dont certains sont pris en charges par d'autres subventions ou sur fonds propres.

Le Fonds Mirabel

- Il faut savoir que, contrairement aux forfaits octroyés, les dotations en mirabel social ne sont pas indexées et qu'elles n'augmentent que par l'augmentation du nombre de travailleurs ouvrant le droit dans notre secteur (c'est à dire, les travailleurs qui travaillent au moins à mi-temps et qui ne bénéficient pas de réduction ONSS importantes ex : APE, Activa ...)

Taux de couverture des emplois Mirabel			
2011			
Fonds	coût réel global pris en compte	coût plafonné global pris en charge	taux de couverture
FMS 318.01	12.578.717,79	8.049.270,06	63,99%
FMS 319.02	31.902.578,77	28.312.294,48	88,75%
FMS 327.02	1.496.261,19	927.130,66	61,96%
FMS 329.02	25.059.976,33	17.864.622,13	71,29%
FMS 332 MAE	5.273.695,59	4.908.501,46	93,08%
FMS 332 ASSS	5.907.027,06	4.871.604,32	82,47%

Le fonds Mirabel

- Pour le Maribel fiscal, la dotation est calculée sur la masse salariale et intègre donc l'indexation et l'ancienneté des travailleurs.
- Maximum 20% du Maribel fiscal peut être utilisé pour le Maribel social, mais solution 2013. En 2014, il faudra diminuer le pourcentage de couverture à 83,29% et 2015 82,04%.
- Coût de fonctionnement de la structure administrative de l'APEF : de 1,04 à 1,2% de la dotation selon les années.

Fonds Old Timer

- Fonds créé le 7 janvier 2003
- Attribution d'une allocation complémentaire pour les travailleurs de plus de 50 ans (55ans) qui s'inscrivent dans le crédit temps mi-temps avec obligation de maintenir le volume de l'emploi (engagement d'un jeune travailleur)

Fonds Old timer

- Pour le secteur de l'Intégration des personnes handicapées en Région wallonne

Entrées en 2004	Entrées en 2005	Entrées en 2006	Entrées en 2007	Entrées en 2008	Entrées en 2009	Entrées en 2010	Entrées en 2011								
janv'04	14	janv'05	33	janv'06	17	janv'07	23	janv'08	27	janv'09	21	janv'10	39	janv'11	30
févr'04	6	févr'05	10	févr'06	8	févr'07	3	févr'08	4	févr'09	5	févr'10	9	févr'11	9
mars'04	10	mars'05	4	mars'06	8	mars'07	11	mars'08	6	mars'09	5	mars'10	6	mars'11	5
avr'04	14	avr'05	11	avr'06	8	avr'07	14	avr'08	12	avr'09	7	avr'10	8	avr'11	3
mai'04	7	mai'05	6	mai'06	5	mai'07	5	mai'08	5	mai'09	6	mai'10	9	mai'11	6
juin'04	3	juin'05	6	juin'06	9	juin'07	4	juin'08	0	juin'09	5	juin'10	6	juin'11	6
juil'04	5	juil'05	6	juil'06	6	juil'07	6	juil'08	5	juil'09	8	juil'10	8	juil'11	13
août'04	3	août'05	3	août'06	4	août'07	1	août'08	7	août'09	7	août'10	8	août'11	4
sept'04	17	sept'05	21	sept'06	27	sept'07	20	sept'08	19	sept'09	17	sept'10	28	sept'11	19
oct'04	10	oct'05	19	oct'06	15	oct'07	16	oct'08	4	oct'09	6	oct'10	15	oct'11	9
nov'04	3	nov'05	3	nov'06	10	nov'07	5	nov'08	5	nov'09	5	nov'10	7	nov'11	5
déc'04	2	déc'05	8	déc'06	6	déc'07	5	déc'08	2	déc'09	2	déc'10	4	déc'11	18
	94		130		123		113		96		94		147		127

Ce qui représente un total de 926 dossiers traités depuis décembre 2003.

Fonds Old Timer

- Pour le secteur de l'Aide à la Jeunesse

Entrées en 2004	Entrées en 2005	Entrées en 2006	Entrées en 2007	Entrées en 2008	Entrées en 2009	Entrées en 2010	Entrées en 2011								
janv'04		janv'05	11	janv'06	4	janv'07	7	janv'08	2	janv'09	7	janv'10	11	janv'11	12
févr'04		févr'05	4	févr'06	1	févr'07	2	févr'08	3	févr'09	4	févr'10	2	févr'11	3
mars'04		mars'05	5	mars'06	1	mars'07	2	mars'08	1	mars'09	4	mars'10	6	mars'11	3
avr'04		avr'05	3	avr'06	1	avr'07	6	avr'08	1	avr'09	0	avr'10	1	avr'11	4
mai'04		mai'05	4	mai'06	2	mai'07	2	mai'08	0	mai'09	1	mai'10	1	mai'11	8
juin'04		juin'05	2	juin'06	6	juin'07	1	juin'08	3	juin'09	2	juin'10	3	juin'11	1
juil'04		juil'05	8	juil'06	6	juil'07	8	juil'08	1	juil'09	1	juil'10	1	juil'11	2
août'04		août'05	2	août'06	1	août'07	3	août'08	1	août'09	2	août'10	1	août'11	0
sept'04		sept'05	1	sept'06	2	sept'07	6	sept'08	4	sept'09	2	sept'10	6	sept'11	5
oct'04		oct'05	4	oct'06	4	oct'07	7	oct'08	3	oct'09	8	oct'10	4	oct'11	3
nov'04		nov'05	11	nov'06	1	nov'07	2	nov'08	1	nov'09	2	nov'10	0	nov'11	2
déc'04	1	déc'05	4	déc'06	1	déc'07	2	déc'08	0	déc'09	0	déc'10	1	déc'11	3
	1		44		24		37		20		33		36		46

En 2011, nous avons enregistré 46 nouvelles entrées pour un total de 241 dossiers depuis le 31/12/2004.

Fonds Old Timer

- Constitution de fonds affectés résultant du différentiel entre la cotisation versée et le coût de l'allocation en tenant compte de deux éléments :
- les sorties (décès..)
- les garanties nécessaires jusque 2027

Fonds Old Timer

- Contractualisation des rapports APEF – Fonds
- Prise en charge des salaires et coûts réels

Fonds Isajh

- Fonds créé en 1990
- Les premières actions furent :
 - Remboursement des droits d'inscription pour les adultes reprenant des études d'éducateurs
 - Création de postes de puéricultrices (avant le maribel)
 - Bourses « échanges de travailleurs et accompagnement d'équipe »
 - Intégration dans la démarche formapeff
 - Bourse plan de formation
 - Appels à projets (supervision sur site etc..)

Fonds Isajh

- Le fonds dispose d'une réserve issue de la non-dépense ou de la compensation de dépenses par financement extérieurs (FIFR..)
- Cette réserve sera intégralement utilisée dans les 3 à 5 ans si les programmes se poursuivent
- Concertation paritaire approfondie (voir plan de formation.)
- Directives GAR (0,05%)